

Image not found or type unknown



Report d'audience devant le jaf

Par **toutous**, le **16/10/2009** à **14:02**

Bonjour,

L'audience prévue le 25 septembre a été reportée au 23 octobre mon avocat m'a prévenu que ca ne passerai certainement pas encore a cette date faute de remise des conclusions de la partie adverse l'audience peut être remise combien de fois nous ne sommes prévenus que la veille et a chaque fois c'est le stress pour ma petite fille merci de votre réponse